


 <p>L'Europe s'engage / en Bretagne /</p>	<p align="center">Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA)</p> <p align="center">Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL)</p> <p align="center">GALPA du Quartier Maritime de Paimpol</p>   
FICHE-PROJET	
Intitulé du projet	RACONTER LA FACADE MARITIME, DE LA BAIE DE PAIMPOL A L'ESTUAIRE DU TRIEUX
Mesure FEAMPA concernée	<input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre des stratégies DLAL <input type="checkbox"/> Activités de coopération
Fiche-action concernée	La maritimité, une culture à Partager

Identification du porteur de projet

Dénomination sociale du porteur : Guingamp-Paimpol Agglomération

Forme juridique (commune, EPCI, association, entreprise...) : EPCI

N° SIRET : 200 067 981 00015

Coordonnées :

Adresse : 11 rue de la Trinité

Téléphone : 02 96 13 59 59

Email : contact@guingamp-paimpol.bzh

Représentant légal de la structure demandeuse :

Nom : Le Meaux

Prénom : Vincent

Fonction : Président

Représentant technique du projet (si différent du représentant de la structure porteuse) :

Nom : de Place

Prénom : Johanne

Fonction : responsable Milmarin

Tél : 02 96 55 49 34

Email : j.deplace@guingamp-paimpol.bzh

Description du projet

Calendrier prévisionnel :

Date de début de l'opération : 8 septembre 2023

Date de fin de l'opération : 30 juin 2025

Localisation du projet :

1^{er} volet : Milmarin, Ploubazlanec

2^{ème} volet : Plouézec, Paimpol, Ploubazlanec, Plourivo, Quemper-Guézennec, Pontrieux

3^{ème} volet : exposition en itinérance

Nature de l'opération :

- Investissement Fonctionnement Investissement et fonctionnement

Contexte de l'opération (problématique à laquelle répond le projet) :

Milmarin, centre de découverte maritime de Guingamp-Paimpol Agglomération situé à Ploubazlanec, a ouvert en 2017 avec 4 objectifs principaux :

- pallier le manque d'équipements culturels ouverts à l'année sur le territoire
- rechercher la complémentarité entre les différents espaces de visite (deux expositions, un fonds documentaire, un relais d'informations touristiques et un espace extérieur)
- professionnaliser l'approche scénographique des offres culturelles
- valoriser l'orientation maritime du territoire, par son histoire et son patrimoine mais aussi son présent

Après 5 ans d'exploitation, plus de 33000 visiteurs accueillis, une reconnaissance croissante en tant que relais du secteur maritime auprès du public, le FEAMPA est sollicité pour permettre la mise en place d'une nouvelle exposition à Milmarin et d'un parcours culturel sur 6 communes de la façade maritime de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Notre collectivité est en effet ancrée sur un territoire à l'histoire maritime et fluviale bien particulière, et emblématique des enjeux littoraux contemporains. Marqué par l'aventure de la grande pêche, le cabotage et le commerce fluvial, de nombreux projets s'y développent aujourd'hui pour accompagner les professionnels de la mer, développer les nouvelles énergies marines, répondre à la multiplicité des usages et usagers de la mer, parfois contradictoires. Il est cependant pointé un manque de valorisation de cet écosystème maritime et culturel auprès du public. Nombre d'activités économiques, d'épisodes historiques, de lieux patrimoniaux qui ont fait de notre façade maritime ce qu'elle est aujourd'hui sont encore trop méconnus. De la baie de Paimpol à l'estuaire du Trieux, des histoires maritimes se transmettent jusque dans les terres grâce aux affluents du fleuve et les activités qui s'y sont développées.

Si Milmarin a fait le pont pendant 5 ans entre deux grandes orientations maritimes du territoire, la pêche et le commerce, entre le passé et le présent, avec la pêche à la morue et la mondialisation, les métiers d'antan et les formations actuelles, il est proposé d'élargir le spectre des expositions pour favoriser l'appropriation de ces sujets par les habitants du territoire, les visiteurs de passage et notamment les jeunes générations.

Ce projet s'inscrit également dans le développement de trois stratégies en cours d'élaboration ou de mise en œuvre à l'Agglomération et qui influenceront sur le quartier maritime de Paimpol : la politique culturelle avec une large place donnée à l'Education Artistique et Culturelle, le schéma du tourisme et des loisirs qui place l'habitant au cœur des politiques touristiques, la stratégie Nouvelles Dynamiques Territoriales qui conjuguent les enjeux d'habitat, de mobilité et de santé à ceux de la jeunesse et de la culture.

Objectifs du projet :

- utiliser le vecteur culturel pour créer un récit commun et renforcer le lien entre les communes du quartier maritime de Paimpol,
- impliquer les habitants, notamment les jeunes, et les acteurs du secteur maritime pour raconter « leur » territoire,
- valoriser le patrimoine et l'actualité de ce secteur auprès des visiteurs de passage et des habitants grâce à une médiation innovante.
- recenser, collecter, documenter de manière scientifique les thématiques retenues, qu'elles soient historiques ou d'actualité

Présentation du projet (*description du projet et de ses objectifs, effets et matériels mobilisés...*) :

Le projet s'articule en trois volets complémentaires sur trois ans, en étroite collaboration entre l'Agglomération et les 6 communes plus particulièrement concernées :

- **la conception et l'exploitation d'une exposition temporaire de 2 ans à Milmarin, assortie d'un programme d'animations.**

L'objectif est d'ouvrir le 1^{er} juillet 2024 une exposition-récit de la façade maritime de la baie de Paimpol à l'estuaire du Trieux : ses particularismes, son unité, ses activités, ses lieux, ses acteurs, passés et présents. Il apparaît pertinent de porter cette réflexion par un équipement communautaire identifié depuis plusieurs années par le public comme lieu de découverte et valorisation des activités maritimes.

Les 3 thématiques principales qui retiennent notre attention, car communes à l'ensemble de la façade sont : la pêche, le commerce et les enjeux actuels tels que les énergies marines renouvelables ou la valorisation des ressources issues de la mer. Dans le parcours muséographique en cours de conception, on pourra ainsi retrouver l'histoire des homardières de Loguivy-de-la-mer, la pêche aujourd'hui à Pors Even ou à Port Lazo, l'histoire de l'école d'Hydrographie, la transition entre l'EMA du Trieux et le lycée maritime Pierre Loti, le commerce du lin et le développement industriel autour du Trieux, les marins autour du parc éolien, la valorisation de produits de la mer dans diverses industries.

Ces sujets feront l'objet d'un traitement propre à l'identité de Milmarin depuis 2017 : en remettant l'humain et le marin au centre des histoires, en apportant des clés de compréhension au public, qu'il soit néophyte ou passionné, en proposant aux acteurs de l'ombre de prendre la parole, en favorisant l'attractivité du secteur maritime par des médiations interactives et innovantes. Des prêts d'œuvres, d'objets ou de documentation pourront être sollicités auprès d'autres institutions culturelles.

Il est précisé que la thématique environnementale ne sera pas développée au sein de l'exposition, d'autres lieux s'en emparant déjà sur le territoire (Maison de l'estuaire, Réserve Paule Lapicque, Abbaye de Beauport, Domaine de la Roche Jagu). Ces acteurs constitueront toutefois des partenaires du projet.

Les limites administratives de l'Agglomération ne constitueront pas un frein pour faire du lien avec les territoires limitrophes et notamment les communes de Lézardrieux et Plouha.

Pour aller plus loin, des animations seront organisées et notamment hors les murs. Conférences permettant d'apporter un éclairage scientifique sur certains sujets, débats pour croiser les perspectives et entraîner un échange intergénérationnel, rencontres avec des professionnels sur leur lieu de travail ou à Milmarin, visites guidées et animations ludiques tout public et scolaires rythmeront les 2 ans d'exposition. Des contenus additionnels pourront également être produits et mis en ligne.

- **après la première année d'ouverture à Milmarin, l'exposition sort de ses murs à l'été 2025 avec la conception et la mise en place d'un parcours hors les murs implanté sur les 6 communes de la façade maritime.**

Afin de capitaliser sur les recherches menées dans le cadre de l'exposition à Milmarin, il est proposé de mettre en place des dispositifs d'exposition sur chacune des 6 communes concernées par le projet. Cela permettra de susciter l'intérêt et l'appropriation des habitants, de diffuser les flux touristiques vers les communes et de créer un véritable circuit de la maritimité. Ces dispositifs se veulent innovants et hybrides : mobilier urbain et artistique, cabine sonore, jeu de société, mapping, belvédère d'observation...

Une dynamique participative sera enclenchée en mobilisant une classe de chaque commune (cycle 3, collège ou lycée) pour concevoir avec un artiste le dispositif de sa commune. Pendant l'année scolaire 2024-2025, ces 6 classes creusent, imaginent, réinventent, questionnent la relation de leur commune avec la mer ou le fleuve.

Milmarin coordonne ces 6 projets d'Education Artistique et Culturelle en forme et l'installation du module produit en concertation avec les élèves, les artistes, les enseignants et les communes.

- **En avril 2026, l'exposition prend fin à Milmarin et sera mise en itinérance** ; une version transportable sera conçue et proposée aux communes et partenaires qui le souhaitent. Le parcours extérieur est quant à lui est conçu comme pouvant rester plusieurs années.

Il sera alors réalisé un bilan assorti d'indicateurs de réussite du projet (détail ci-dessous).

En termes de ressources humaines, le projet est porté par l'équipe de Milmarin (2,6 ETP), en transversalité avec d'autres services de l'Agglomération (culture, tourisme, sport, mobilités notamment).

Pour les deux volets du projet, un professionnel de la scénographie est associé à l'équipe pour la conception de dispositifs de médiation de qualité, ludiques et interactifs. Une attention particulière sera également apportée à l'intégration au paysage des modules produits et à la durabilité des matériaux utilisés.

Un graphiste sera également retenu.

Par son approche d'un milieu historiquement masculin, Milmarin est particulièrement sensible à l'égalité femmes-hommes et veillera à la représentation des femmes dans les contenus des expositions mais aussi parmi ses partenaires et prestataires.

Pérennité de l'opération (*adéquation coûts/objectifs, réflexions sur le modèle économique, pérennisation des emplois, anticipation de « l'après » aides européennes*) :

L'exposition à Milmarin est prévue pour une exploitation de deux ans, puis à partir d'avril 2026 sera mise en itinérance sur les communes de l'Agglomération et au-delà qui le souhaitent, les établissements scolaires, médico-sociaux ou d'accueil de personnes âgées, les médiathèques, mairies ou structures privées qui en feront la demande.

Le parcours mis en place sur les 6 communes en 2025 à vocation à s'inscrire durablement dans le paysage et les dispositifs touristiques mis en place par l'Agglomération et les autres collectivités territoriales (sentiers de randonnée, valorisation du GR34, du parc éolien...).

Un accès public aux résultats est-il prévu ? Si oui, de quelle manière ?

L'exposition sera ouverte à la visite du 1^{er} juillet 2024 à avril 2026, sur les horaires d'ouverture de Milmarin qui s'étendent toute l'année, pour environ 200 jours d'ouverture par an. L'accès est payant avec une tarification adaptée aux différents publics (tarifs réduits, tarifs pour les groupes, tarifs pour les scolaires, prise en charge par le Pass culture, gratuité pour les élèves du lycée maritime de Paimpol).

Le parcours sera installé en accès libre et gratuit, sur l'espace public ou aux horaires d'ouverture des structures accueillantes (mairies, médiathèques...).

L'ensemble du projet fera l'objet d'une synthèse transmise aux partenaires et financeurs du projet et mise en ligne sur le site internet de Milmarin à destination du public. Les contenus récoltés et produits au cours des 2 ans du projet seront intégrés au fonds documentaire Roger Courland consultable à Milmarin.

Public cible :

On peut définir 4 publics cibles principaux pour ce projet :

- les professionnels de la mer, des entreprises aux structures qui les encadrent (Affaires maritimes, CCI, comité des pêches...) : en étant associés dès la conception de l'exposition et du parcours, ces

acteurs trouvent à Milmarin une interface pour communiquer sur leur projet auprès du public.

- les habitants du territoire : connaître son histoire et son environnement proche par des visites culturelles, déclencher l'envie de devenir acteur de la maritimité et de la préservation des écosystèmes côtiers et littoraux.
- les touristes : particulièrement concerné par la gestion des flux touristiques de par son implantation sur l'axe Paimpol-Bréhat, Milmarin a à cœur de contribuer à un tourisme durable, qui propose une expérience de visite complète : comprendre l'histoire du territoire où l'on se rend, pour apprécier d'autant plus ses qualités et le besoin de le préserver.
- les élus du territoire : en entraînant les élus de l'Agglomération et des 6 communes concernées dans ce projet, il est souhaité de participer à la sensibilisation de ceux-ci aux enjeux maritimes tels que les politiques publiques doivent s'en emparer dans les années à venir (conflits d'usage, recul du trait de côte, développement des biotechnologies marines, éolien...). La connaissance partagée de l'histoire du territoire est également essentielle à cela.

En termes de composition du public, une attention particulière sera apportée à plusieurs cibles :

- la jeunesse : du public scolaire aux jeunes professionnels, la médiation sera adaptée dans le fond et la forme aux questionnements d'une génération qui assiste au changement climatique. Par la promotion des métiers de la mer et des bonnes pratiques, le projet cherchera aussi à favoriser des initiatives au sein du foyer familial ou de l'établissement scolaire. Le lycée maritime Pierre Loti sera un partenaire essentiel.
- les publics en situation de handicap : Milmarin est actuellement impliqué dans un processus d'obtention de la Marque Tourisme & Handicap, seule marque d'Etat permettant de qualifier l'offre à destination des publics en situation de handicap. L'exposition et le parcours seront ainsi réalisés par une équipe formée aux dispositifs sensoriels, facile à lire et à comprendre et handicaps invisibles.
- les publics éloignés de la culture : qu'ils le soient pour des raisons économiques ou culturelles, ces publics pourront trouver à Milmarin un discours et des propositions adaptées, visant à réduire les obstacles à la pratique culturelle. Celle des loisirs nautiques sera aussi valorisée. Une communication spécifique à l'attention de ces publics sera élaborée (facile à lire et à comprendre, mobilisation des structures médico-sociales et de partenaires associatifs).

Indicateurs de résultat :

(Attention à prévoir des indicateurs facilement mesurables qui seront à renseigner à l'issue de la période de réalisation du projet et permettre de dresser un bilan de l'action)

- Nombre total d'acteurs publics et privés fédérés autour du projet de 2023 à 2026
- Nombre d'entretiens réalisés avec des professionnels du secteur pour préparer le projet
- Nombre de visiteurs de l'exposition et de participants aux animations (sous indicateurs par catégorie d'âge, sexe, public scolaire)
- Nombre d'animations organisées à Milmarin et hors les murs
- Nombre d'élèves associés au volet parcours
- Nombre d'actions de communication réalisées
- Empreinte carbone du projet : si possible, quelques indicateurs
- Indicateur de genre
- Indicateur qualitatif : satisfaction des visiteurs et des partenaires

Présentation qualitative du projet

Dans le cadre d'un financement FEAMPA au titre du DLAL, chaque projet doit répondre à la stratégie du quartier maritime de Paimpol « Accélérer la transition vers une économie bleue durable et responsable ». Pour ce faire, chaque projet présenté en CML doit répondre à quatre critères d'éligibilité : l'ancrage territorial, l'action collective, l'innovation, l'économie bleue durable et responsable.

Ces critères se déclinent de la manière suivante :

- **Ancrage territorial (minimum 1 critère /3)** : répond à un besoin local, mobilise des ressources du territoire, apporte une valeur ajoutée au territoire
- **Action Collective (minimum 2 critères /3)** : portage collectif, bénéficiaire collectif, usage collectif (obligatoire)
- **Innovation (minimum 2 critères /4)** : Innovation territoriale, Innovation matériel et immatériel, Gouvernance & Processus de concertation, Expérimentation
- **Economie bleue durable et responsable (minimum 1 critère /3)** : Préservation de la biodiversité & protection des milieux et des ressources, Transition écologique, bénéfices sociaux et économiques aux générations actuelles et futures

Concernant votre projet, il vous appartient de vous interroger sur les questionnements suivants et d'y apporter des réponses cohérentes avec la mise en œuvre de son projet :

○ Ancre territorial

Critères	Questions posées	Éléments de réponse
Besoin identifié	Répond à un besoin identifié sur le territoire, à une problématique locale	Par la mise en avant historique de certaines thématiques telles que la pêche à la morue ou la pêche à la coquille, de nombreux pans de la façade maritime restent méconnus du grand public, comme en témoignent certains professionnels et élus du secteur. La façade fluviale est également délaissée au profit du littoral qui bénéficie de la communication et des flux touristiques. Ce projet ambitieux ne peut être réalisé par le seul budget de fonctionnement annuel de Milmarin, porté par l'Agglomération.
Ressources Locales	Mobilise les ressources du territoire (infrastructures, production, savoir-faire, acteurs locaux, initiatives existantes ...)	Un état des lieux des acteurs du secteur et des projets en cours est réalisé. Les professionnels et passionnés sont concertés et associés au projet. Le fonds documentaire Roger Courland et les acteurs de la recherche bretonne sont mobilisés pour la partie documentation, tout comme les musées du secteur pour la mise à disposition d'objets et d'œuvres. Dans le respect des règles de la commande publique, les entreprises locales sont privilégiées pour la construction de la scénographie et des supports du parcours. Ces derniers peuvent également être réalisés en interne par

Critères	Questions posées	Éléments de réponse
		les établissements scolaires qui le souhaitent et disposent d'ateliers.
Valeur ajoutée territoriale	Apporte un bénéfice économique, social, environnemental, enrichissement de l'écosystème local Le projet a vocation à changer d'échelle et/ou à inspirer de nouvelles pratiques, créateur de solidarité : élargissement des réseaux d'acteurs, essaimage de la démarche sur le territoire du GALPA	Par sa nature le projet contribue à la valorisation de la culture locale et du patrimoine, au sentiment d'appartenance et d'identité. Dynamique culturelle et collaborative, il concourt à l'épanouissement des visiteurs et des élèves associés au projet. Il cherche la mise en réseau et l'interconnaissance des professionnels du secteur, pouvant aboutir sur des collaborations. Le projet apporte également une nouvelle attractivité autour du patrimoine maritime et entraîne des retombées touristiques et économiques. Enfin, porté par un service public, il contribue également à la sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux du littoral et du fleuve en évoquant leur passé et leur actualité, à la capacité de chacun à être acteur de son environnement.

➡ **Pour atteindre cette cible, le projet devra répondre au moins à l'un des trois critères**

○ **Action Collective**

Critères	Questions posées	Éléments de réponse
Portage collectif	- Projet est porté en partenariat - Différentes parties prenantes du territoire / de la filière, publics (collectivités territoriales...) et privés (associations, entreprises, regroupements d'entreprises...), sont impliqués dans la mise en œuvre opérationnelle du projet	Le projet est porté par Guingamp-Paimpol Agglomération en partenariat avec les communes de Plouézec, Paimpol, Ploubazlanec, Plourivo, Quemper-Guézennec et Pontrieux. Des structures professionnelles sont également sollicitées (Affaires maritimes, CCI, lycée maritime Pierre Loti, etc). Pour le volet exposition, d'autres structures culturelles pourront être sollicitées pour des prêts d'œuvres ou d'objets. Pour le volet parcours, 6 établissements scolaires et plusieurs artistes sont partie prenante de la mise en œuvre.
Bénéficiaire collectif	- Projet répond à un besoin de plusieurs acteurs locaux, sa réalisation aura un impact ou un intérêt pour un groupe d'acteurs publics ou privés de l'économie bleue.	Ce projet répond à la demande de mise en réseau des acteurs du maritime et des différentes structures culturelles intéressées par ces thématiques. Certains sujets étant parfois méconnus même sur leur territoire d'implantation, la documentation récoltée sera communiquée au public et aux communes concernées.
Usage collectif	-Le projet est à usage collectif, et/ou d'intérêt général - Projet implique la mise en réseau d'acteurs multidisciplinaires	Le projet devra permettre à des acteurs divers ayant en commun la volonté de s'emparer des enjeux maritimes de se rencontrer et d'échanger au cours des animations et événementiels envisagés : habitants, marins, entreprises, élus, artistes, scientifiques, élèves, étudiants, professionnels de la culture,...

↳ **Pour atteindre cette cible, le projet devra répondre au moins à dont usage collectif :**

○ **Innovation**

Critères	Questions posées	Éléments de réponse
Innovation territoriale	Consiste à élaborer une/des réponses nouvelles à un/des besoins locaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles	<p>Le projet constitue pour les élus qui le portent un outil d'expérimentation pour plusieurs politiques publiques. Une étude fait état à Guingamp-Paimpol Agglomération de la nécessité de prendre en compte les « nouvelles dynamiques territoriales », qui sont notamment le vieillissement de la population et la raréfaction des services publics en milieu rural. Par ce projet porté par la collectivité, dont le point de départ est à Ploubazanec et qui circule ensuite sur 6 communes, il est possible de tester notre capacité à enclencher une dynamique culturelle durable basée sur la mutualisation des ressources des communes, l'association d'acteurs publics et privés, l'inclusion du monde économique dans les politiques publiques.</p>
Innovation matérielle ou immatérielle	Concerne tant un-e bien / service / outil / procédé / technologie, qu'une démarche organisationnelle, sociale, citoyenne, liée aux usages	<p>L'exposition fera la part belle aux dispositifs de médiation actuellement recommandés en muséographie : la sollicitation des 4 sens, la participation du visiteur, la diversité des supports utilisés sans se limiter au numérique.</p> <p>Le parcours mis en place sur 6 communes s'éloignera des circuits d'interprétation classiques en ce qu'il intégrera les habitants et futures générations de ces communes. En empruntant aux méthodes de l'urbanisme culturel et du design de services, en mobilisant l'artistique pour réfléchir concrètement, à hauteur d'enfant, aux usages du fleuve et du littoral, le parcours sera le fruit d'une démarche collaborative et non d'une logique descendante.</p>
Gouvernance & Processus de co-conception	<ul style="list-style-type: none"> - Différentes parties prenantes du territoire / de la filière, publics (collectivités territoriales...) et privés (associations, entreprises, regroupements d'entreprises, usagers...) sont impliqués dans la gouvernance du projet. (ex : participation au comité de pilotage) - Les bénéficiaires/ usagers sont impliqués dans la mise en œuvre opérationnelle du 	<p>Le comité de pilotage de Milmarin est constitué des élus et agents de l'Agglomération mais aussi des 6 communes concernées.</p> <p>Pour l'exposition, les professionnels de l'économie bleue sont mis à contribution et orientent l'équipe sur les sujets à traiter.</p>

Critères	Questions posées	Éléments de réponse
	<p>projet (partenariat ou participation directe).</p> <p>- Appropriation et diffusion des résultats par l'ensemble des partenaires</p>	<p>Pour le parcours, les élèves sont directement responsables de la production finale.</p>
Expérimentation & prise de risque	<p>- Mise en œuvre d'une expérimentation en vue d'observer un ou des résultat(s) (acquisition de connaissance) ou de vérifier des hypothèses.</p> <p>- Dans le cas où l'expérimentation s'inspire de projets existants sur d'autres territoires, elle s'attache à s'adapter aux besoins spécifiques du territoire : elle est une transposition, et non une duplication (améliorations manifestes, création de valeur).</p> <p>- La mise en œuvre du projet présente des risques : verrous et incertitudes réels à lever pour mettre au point la réponse envisagée, risque de se heurter à des tensions et résistances des acteurs existants, ou à la non-appropriation par le public visé</p>	<p>La réalisation de ce projet apportera des clés de réponse quant à l'harmonisation des lieux de découverte du maritime sur le territoire. Actuellement, le musée de la mer à Paimpol (municipal) est fermé pour travaux et des questionnements ont émergé quant à son avenir. Le travail réalisé dans le cadre de l'exposition et du parcours permettront d'apporter une expertise à la commune si elle le souhaite, en ce qui concerne le périmètre d'objets disponibles, de connaissance récoltée, de matière à exploiter dans un éventuel futur musée.</p> <p>Pour l'Agglomération, ce projet permettra également l'expérimentation de la création d'expositions en dehors de ses équipements. Milmarin a déjà réalisé une exposition hors les murs en avril 2023, mais celle-ci ne relevait pas d'une co-construction avec la commune d'accueil. La collectivité est régulièrement sollicitée par des communes pour recenser et mettre en circulation des expositions existantes, concourir à l'animation du territoire à l'année par des événementiels ou une aide financière. En dehors des dispositifs de financement établis, ce n'est actuellement pas possible par manque de moyens humains. La mise en œuvre ponctuels de projets culturels intercommunaux tels que la mise en place de ce parcours maritime pourrait apporter une réponse.</p>

↳ **Pour atteindre ce critère, le projet devra répondre à deux des quatre critères**

○ **Economie bleue durable et responsable**

Critères	Questions posées	Éléments de réponse
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	<p>- Restaurer, protéger et maintenir la diversité, la productivité, la résilience des écosystèmes marins, ainsi que ses fonctions de base</p> <p>- Améliorer la connaissance des impacts liés aux changements climatiques et aux activités humaines sur la qualité des eaux et des milieux</p>	Non concerné.

Critères	Questions posées	Éléments de réponse
<p>Transitions environnementales & professionnelle</p>	<p>-Valorise, Favorise, développe ou expérimente des pratiques responsables - Prévenir / réduire la création des déchets à la source, inciter à la sobriété énergétique, favoriser la réparation, le réemploi, le recyclage ou l'éco-conception, - Développer les capacités des filières pêche aquaculture à s'adapter aux évolutions climatiques -Éduquer, former, mobiliser et sensibiliser à l'écocitoyenneté -Exemplarité environnementale et sociale dans la mise en œuvre du projet</p>	<p>Bien que le principal facteur polluant de l'équipement soit le déplacement de ses visiteurs, Milmarin souhaite se positionner comme un centre engagé sur la thématique environnementale. C'est ainsi le sens de l'obtention du label Accueil Vélo en 2020.</p> <p>Les éventuels marchés publics conclus pour la fourniture de mobilier devront ainsi inclure la réutilisation possible dans le cadre de futures expositions. Le prêt ou le réemploi sera privilégié. La possibilité de recyclage sera prise en compte dans l'impression des supports et le conditionnement éventuel des œuvres. Les distances à parcourir pour la fourniture de matériaux et achats seront examinés.</p> <p>Les visiteurs pourront être orientés vers les informations et expositions éventuelles alentours traitant de la thématique environnementale.</p> <p>Dans le cadre du parcours il sera demandé aux artistes d'envisager avec les scolaires des modules respectant l'environnement, que ce soit par les matériaux utilisés ou par l'emplacement choisi.</p> <p>Pour venir à l'exposition ou en cas d'animations hors les murs, il sera promu les moyens de locomotion les moins polluants, notamment en lien avec le projet de Véloroute en cours à l'Agglomération.</p> <p>La communication du projet devra également privilégier les supports recyclés.</p>
<p>Bénéfices « socio-économiques » aux générations actuelles et futures</p>	<p>-Valorisation de la filière, des formations, diversification des métiers, et contribution à la valeur ajoutée des produits ou co-produits de la mer -Contribue au renouvellement des effectifs de la pêche et de l'aquaculture et/ou de leur pérennité</p>	<p>En tant qu'acteur incontournable de la formation maritime sur le territoire, le lycée maritime Pierre Loti sera partie prenante de l'exposition et du parcours. L'équipe pourra renseigner les visiteurs sur ses formations.</p> <p>Un démarchage sera effectué auprès des scolaires pour promouvoir l'exposition, qui permettra la découverte des métiers du maritime et, qui sait, la création de vocations ? Une attention particulière sera portée à l'accès des jeunes filles à ces informations.</p> <p>En complément de l'exposition permanente L'Appel du large qui présente le métier de marin de commerce, la nouvelle exposition permettra d'envisager le métier de la pêche dans son histoire et son actualité.</p>

Critères	Questions posées	Éléments de réponse
		Les liens entre les jeunes et les professionnels pour l'obtention de stage ou d'entretien seront facilités dans la mesure du possible.

↳ **Pour atteindre cette cible, le projet devra répondre au moins à un des trois critères**

Plan de financement

Dépenses présentées TTC HT

(Seules les dépenses qui ne font pas l'objet d'une récupération de la TVA peuvent être présentées en TTC)

Les montants présentés doivent s'équilibrer en recettes et en dépenses.

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Nature des dépenses	Montants	Nature des recettes	Montants
		DLAL FEAMPA Région Bretagne Autres financeurs publics (préciser) Financeurs privés Autofinancement (...)	
TOTAL des dépenses prévisionnelles	€	TOTAL des recettes prévisionnelles	€

Précisions ou commentaires éventuels relatifs au financement du projet :

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240130-DEL2024_01_021-DE